

FICHE DE SÉCURITÉ
SCELLANT SOPRASEAL

Available in English

| | | |
|---|---|---|
| SGH | VÊTEMENTS DE PROTECTION | TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES |
|  |  | Non réglementé |

SECTION I : IDENTIFICATION

Utilisation : Scellant à base de polyéther 100% libre de COV.

Distributeurs :

Soprema Canada
1675, rue Haggerty
Drummondville (Québec) J2C 5P7
CANADA
Tél. : 819 478-8163

Soprema inc.
44955, Yale Road West
Chilliwack (C.-B.) V2R 4H3
CANADA
Tél. : 604 793-7100

Soprema USA
310, Quadral Drive
Wadsworth (Ohio) 44281
ÉTATS-UNIS
Tél. : 1 800 356-3521

Soprema USA
12251 Seaway Road
Gulfport (Mississippi) 39507
ÉTATS-UNIS
Tél. : 228 701-1900

En cas d'urgence :

SOPREMA (8 h à 17 h) : 1 800 567-1492

CANUTEC (Canada) (24 h) : 613 996-6666

CHEMTREC (É.-U.) (24 h) : 1 800 424-9300

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS

ATTENTION

Provoque une sévère irritation oculaire. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Éviter de respirer les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas quitter les lieux de travail. Se laver les mains à fond après manipulation. Porter des gants protecteurs et une protection oculaire. Disposer du contenant conformément aux réglementations locale, régionale et nationale.

SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

| NOM DU COMPOSÉ | N° CAS | % POIDS | LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH) | |
|---------------------|-----------|---------|-----------------------------|-------------|
| | | | TLV-TWA | TLV-STEL |
| Amino Silane | 1760-24-3 | 1-5 | Non établie | Non établie |

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

INHALATION

Le produit a une très faible volatilité et ne devrait pas poser de problèmes au niveau de l'inhalation. (1)

CONTACT AVEC LA PEAU

Le contact direct devrait causer une faible irritation. N'est pas toxique par absorption. (1)

CONTACT AVEC LES YEUX

Le contact direct peut causer une sévère irritation. (1)

INGESTION

Peut-être dangereux si ingéré. N'est pas une voie d'entrée habituelle dans l'organisme. (1)

Effets de l'exposition à long terme (chroniques)

SENSIBILISATION DE LA PEAU

L' amino silane peut causer une réaction allergique. (1)

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Aucun composant de ce produit est reconnu comme cancérigène. (1)

SECTION IV : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver avec beaucoup d'eau. Si une irritation de la peau se produit : Obtenir des conseils médicaux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si faisable. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Obtenir des conseils médicaux.

INHALATION

Évacuer la personne à l'air frais et garder dans une position confortable pour favoriser la respiration. Appeler un centre antipoison en cas de malaise.

INGESTION

Contactez immédiatement un centre antipoison. Se rincer la bouche.

SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ : Non combustible

POINT D'ÉCLAIR : Non applicable

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : Non applicable

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : Non applicable

SENSIBILITÉ AUX IMPACTS : Non applicable

SENSIBILITÉ AUX CHOCS ÉLECTRIQUES : Non applicable

PRODUITS DE COMBUSTION

CO, CO₂, oxydes de soufre, hydrogène.

INSTRUCTIONS POUR ÉTEINDRE LE FEU

Le produit sec peut brûler. Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection individuelle approprié conformes aux normes. Approcher le feu le vent dans le dos et combattre l'incendie en se plaçant à distance maximale de l'incendie, ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Toujours rester éloigné des contenants lors de l'incendie vu le risque d'explosion. Arrêter la fuite avant de tenter d'éteindre le feu. Si la fuite ne peut être arrêtée et si la région avoisinante ne présente pas de risques, laisser le feu brûler. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants à grande eau longtemps une fois l'incendie éteint.

MOYENS D'EXTINCTION

Mousse, CO₂ en poudre, sable, poudre chimique sèche

SECTION VI : MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTEL

FUITES ET DÉVERSEMENTS

Revêtir les équipements de protection appropriés pendant le nettoyage. Fermer la source de la fuite si la manœuvre peut être effectuée de façon sécuritaire. Contenir la fuite. Absorber avec des matières inertes telles que du sable ou de la terre. Ramasser le produit et le déposer dans un contenant qui se referme. Refermer le contenant et l'entreposer dans un endroit ventilé jusqu'à ce qu'il soit mis au rebut. Laver le secteur du déversement avec de l'eau et du savon. Empêcher les résidus de lavage de pénétrer dans les conduites d'eau, les égouts ou les sous-sols. Se débarrasser du produit récupéré selon les normes environnementales de sa localité.

SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Ce produit n'est pas inflammable. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs.. Laver les mains à fond après manipulation. Refermer hermétiquement tous les contenants partiellement utilisés. Utiliser sous des conditions appropriées de ventilation. Garder éloigné de la chaleur. Ne pas couper, percer ou souder les contenants vides.

ENTREPOSAGE

Entreposer les contenants dans un endroit frais, bien ventilé, à l'abri du soleil et à l'écart de toute source de chaleur ou d'ignition. Ne pas entreposer à des températures plus basses que 5°C ou au-dessus de 90°C. Garder hors de la portée des enfants.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

MAINS : Porter des gants appropriés (vinyle).

RESPIRATOIRE : Si l'espace est restreint ou mal ventilé, utiliser un appareil de respiration conforme aux normes.

YEUX : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes aux normes.

AUTRES : Avoir un bain pour les yeux et une douche de sécurité à proximité.

CONTRÔLE DES VAPEURS : Garder dans un endroit frais et ventilé.

SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|--------------------------------------|
| ÉTAT PHYSIQUE : | Liquide (pâte) |
| ODEUR ET APPARENCE : | Gris avec une faible odeur de menthe |
| SEUIL DE L'ODEUR : | Non disponible |
| DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : | > 1 |
| PRESSION DE VAPEUR : | < 1 |
| POINT D'ÉBULLITION (760 mm Hg) : | Non disponible |
| POINT DE CONGÉLATION : | Non disponible |
| DENSITÉ (H₂O = 1) : | 12,1 lbs./gal. |
| SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20°C) : | Insoluble |
| pH : | Non disponible |
| CONTENU EN COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (C.O.V.) : | 19 g/L |
| VISCOSITÉ : | 1 300 000 cP |

SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Ce matériau est stable.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ : Aucune connue.

INCOMPATIBILITÉ : Aucune connue.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : La décomposition thermique peut produire des fumées toxiques (voir Section V).

POLYMÉRISATION INCONTRÔLÉE : Aucune.

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Amino silane : (1)

LC₅₀ (male, rat) : Aucune toxicité aigüe

LD₅₀ (oral, rat) : 2 000 mg/kg

LD₅₀ (cutané, lapin) : 2 000 mg/kg

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

IRRITATION DES YEUX

Légère irritation chez des animaux testés.

IRRITATION DE LA PEAU

Légère irritation chez des animaux testés.

SECTION XII : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

Lors d'un incendie, empêcher l'eau de s'infiltrer dans les égouts pluviaux et sanitaires, les lacs, les rivières, les ruisseaux et les conduites d'eau publiques. Bloquer l'accès vers les drains et les fossés. Selon la réglementation, les autorités provinciales et fédérales ainsi que certaines agences peuvent exiger d'être informées de l'incident. La zone du déversement doit être nettoyée et restaurée à son état original ou de façon à satisfaire les autorités. Ce produit peut être dommageable pour la vie aquatique.

SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT

Si ce produit venait à devenir un déchet, il ne serait pas considéré comme un déchet dangereux par la Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR 261. Ce produit devient un caoutchouc synthétique lorsque séché. Permettre au produit de sécher avant de s'en débarrasser. Consulter les autorités locales (provinciales, territoriales ou nationales) pour connaître les méthodes d'élimination.

SECTION XIV : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé par le TMD ni par le DOT.

SECTION XV : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans la Liste intérieure des substances (LIS – Canada).

TSCA : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA – États-Unis).

Proposition 65 : Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme causant le cancer ou de la toxicité reproductive.

SECTION XVI : RENSEIGNEMENTS DIVERS

GLOSSAIRE

| | |
|--|--|
| ASTM : | American Society for Testing and Materials (États-Unis) |
| CAS : | Chemical Abstract Services |
| CFR : | Code of Federal Regulations (États-Unis) |
| CSA : | Association Canadienne de Normalisation |
| DL₅₀/CL₅₀ : | Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées |
| DOT : | Department of Transportation (États-Unis) |
| EPA : | Environmental Protection Agency (États-Unis) |
| NIOSH : | National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis) |
| SGH : | Système Général Harmonisé |
| TMD : | Transport des marchandises dangereuses (Canada) |
| TLV-TWA : | Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps |

Références :

- (1) CHEMINFO (2016) Canadian Centre of Occupational Health and Safety, Hamilton (Ontario) Canada
- (2) Fiche de sécurité du fournisseur

Numéro de la fiche de sécurité : CA U DRU SS FS 008

Pour plus de renseignements : 1 800 567-1492

Les fiches de sécurité de SOPREMA Canada sont accessibles sur Internet à l'adresse suivante : www.soprema.ca

Justification de la mise à jour :

- Nouveau produit.

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni aucune de ces sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.